

Caisses de pensions Novartis



# Rapport Annuel 2018

## But et organisation

La *Caisse de pensions Novartis 1*, avec quelque 28 000 personnes assurées et bénéficiaires de rentes et une fortune de près de 12.8 milliards de francs, est l'une des plus grandes institutions de prévoyance professionnelle autonomes de Suisse. Elle est complétée par la *Caisse de pensions Novartis 2*, dont la fortune s'élève à 565.4 millions de francs.

Comme l'attestent les comptes annuels 2018 parus récemment, les Caisses de pensions Novartis ont pu s'affirmer dans un environnement exigeant et sont pré-

parées aux défis du futur. Des défis qui résultent notamment des changements induits par la *scission d'Alcon* et par les restructurations annoncées. Compte tenu du nombre de collaborateurs concernés, les Caisses de pensions Novartis effectueront une procédure dite de *liquidation partielle*. Celle-ci garantit que le groupe sortant des assurés ainsi que les assurés restants sont fondamentalement traités à égalité pour ce qui est des réserves existantes dans les caisses de sortie.

## La Caisse de pensions Novartis 2 – un concept innovant

Même dans l'environnement très régulé de la prévoyance professionnelle suisse, il existe une certaine marge de manœuvre pour des solutions flexibles, qui permettent aux assurés de choisir des options adaptées à leurs besoins, mais qui relèvent davantage de leur responsabilité. L'une de ces possibilités concerne le choix de la stratégie de placement dans le domaine de la prévoyance dépassant le minimum légal.

Concrètement, comment fonctionne ce système? La *Caisse de pensions Novartis 2*, qui propose cinq stratégies de placement avec différents profils de risque, est un exemple en la matière. A la fin de l'exercice, 2 361 assurés sur 5 423 avaient profité de cette option. La performance globale a enregistré une baisse de -3.25%.

La composition du Conseil de fondation de notre *Caisse de pensions Novartis 1* est paritaire avec 7 représentant(e)s de l'employeur et 7 représentant(e)s des salarié(e)s.

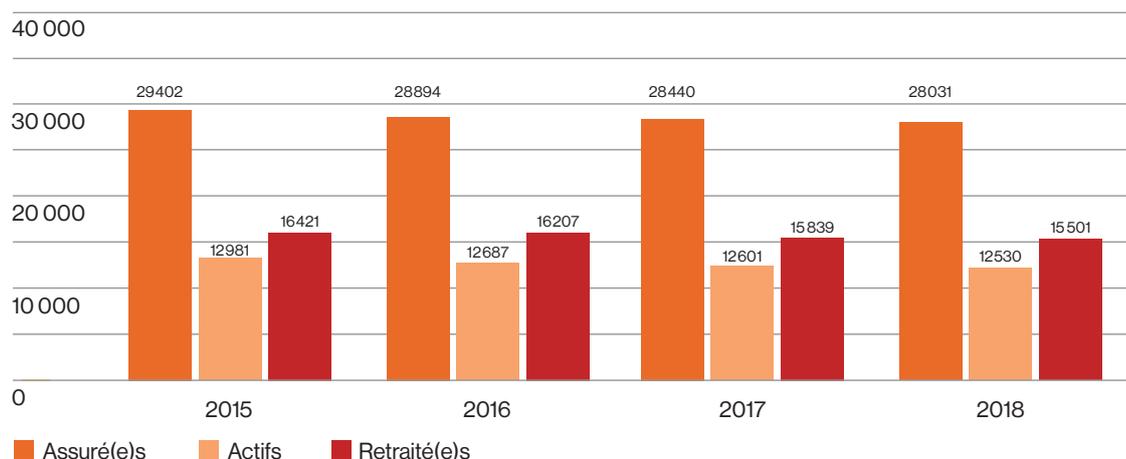
### Présentation de l'organisation de la Caisse de pensions Novartis 1 (au 31 décembre 2018)

<b>Conseil de fondation</b> (mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2020)	<b>Direction</b> Dr Markus Moser, Gérant Marco Armellini, Adjoint à la gérance
<b>Représentant(e)s de l'employeur</b> Daniel Weiss (Président) Dr. Thomas Boesch Bertrand Bugnon Isabelle Defond Felix Eichhorn Dr. Matthias Leuenberger Dr. Christian Rehm	<b>Organe de révision</b> PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
<b>Représentant(e)s des salarié(e)s</b> Claudio Campestrin (Vice-président) Simone Danner Thomas Fuchs Dr. Stefanie Katja Kniep Davide Lauditi Daniel Linder Brigitte Martig	<b>Expert en prévoyance professionnelle</b> Libera AG, Zurich
<b>Commission des bénéficiaires de rentes</b> Erhard Eichenberger, Schönenbuch Gilbert Fahrni, Reinach Rudolf Haas, Bâle	<b>Autorité de surveillance</b> BVG- und Stiftungsaufsicht beider Basel (BSABB) Eisengasse 8, 4001 Bâle

## Données statistiques

Quelques données statistiques de la *Caisse de pensions Novartis 1*, extraites du rapport de l'expert actuariel: 12 530 assuré(e)s au 31 décembre 2018 (année précédente: 12 601). Le nombre des bénéficiaires de rentes était de 15 501 (année précédente: 15 839), dont 9 940 personnes touchaient une rente de vieillesse,

381 une rente d'invalidité et 4 786 une rente de veuve ou de veuf. Les 394 autres rentes en cours étaient des rentes pour orphelins et enfants. Le revenu moyen des bénéficiaires de rentes s'élevait à 40 577 (année précédente: 40 549) francs.



### Comptes annuels 2018

Lorsqu'il s'agit du placement de la fortune, la garantie à long terme des prestations occupe toujours le premier plan. Ce faisant, il faut prendre en compte la tolérance au risque concrète de la caisse, c'est-à-dire sa situation

financière réelle ainsi que la structure et l'évolution prévisible de l'effectif des assuré(e)s. Une caisse de pensions doit être à tout moment en mesure de garantir la réalisation des objectifs de prévoyance.

#### Variation de la fortune pour les activités courantes:

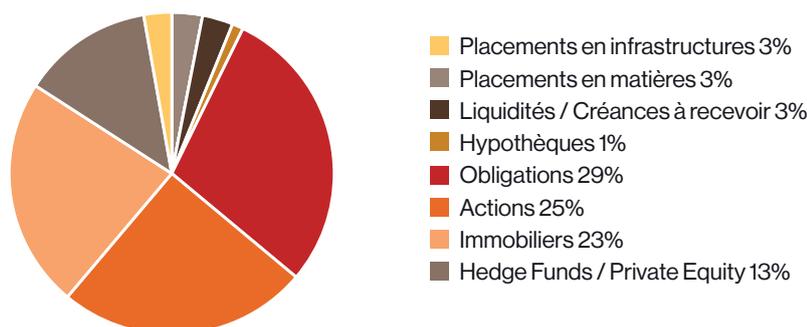
	2018	2017
<b>Recettes (millions de CHF)</b>		
Cotisations des salarié(e)s	114	112
Cotisations de l'employeur	200	196
Contributions d'entrée et financements ultérieurs	121	176
Apports reprise effectifs d'assurés	7	3
Produits des placements de la fortune	83	81
Bénéfices réalisés sur les placements	521	59
Divers	0	-3
<b>Total recettes</b>	<b>1046</b>	624
<b>Dépenses (millions de CHF)</b>		
Paiement des rentes	-650	-661
Versements en capital	-29	-23
Libre passage, encouragement à la propriété du logement	-142	-169
Frais administratifs	-5	-4
Engagements	-4	10
<b>Total dépenses</b>	<b>-830</b>	-847
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>216</b>	-223
<b>Modification cumulée de la valeur des actifs</b>	<b>-1 041</b>	
<b>Variation de la fortune</b>	<b>-825</b>	

Compte tenu du flux de trésorerie (216 millions de francs) ainsi que de la modification cumulée de la valeur des actifs (-1041 millions de francs), il apparaît une baisse de la fortune de 825 millions de francs en 2018.

Le bilan ci-dessous donne une vue d'ensemble de la composition de la fortune de la Caisse de pensions Novartis 1 aux valeurs du marché.

<b>Actif (millions de CHF)</b>	<b>31.12.2018</b>	31.12.2017
Liquidités	<b>438</b>	514
Créances à recevoir	<b>22</b>	31
Obligations	<b>3762</b>	4040
Actions	<b>3213</b>	3686
Hedge Funds et Private Equity	<b>1673</b>	1598
Placements en infrastructures	<b>407</b>	414
Placements en matières premières	<b>291</b>	417
Hypothèques	<b>89</b>	101
Immobilier	<b>2934</b>	2826
Currency Overlay	<b>37</b>	34
Garanties accordées et reçues (collatéral)	<b>-52</b>	-22
<b>Total actif</b>	<b>12 814</b>	13639
<b>Engagements, comptes de régularisation des passifs</b>	<b>-38</b>	-42
<b>Fortune nette</b>	<b>12 776</b>	13597

La composition de la fortune se présente comme suit:



<b>Passif (millions de CHF)*</b>	<b>31.12.2018</b>	31.12.2017
Capital de prévoyance et provisions techniques	<b>11780</b>	11798
Réserves de fluctuation	<b>978</b>	1581
Fonds libres	<b>18</b>	218
<b>Total passif</b>	<b>12776</b>	13597

\* Hors engagements, comptes de régularisation des passifs

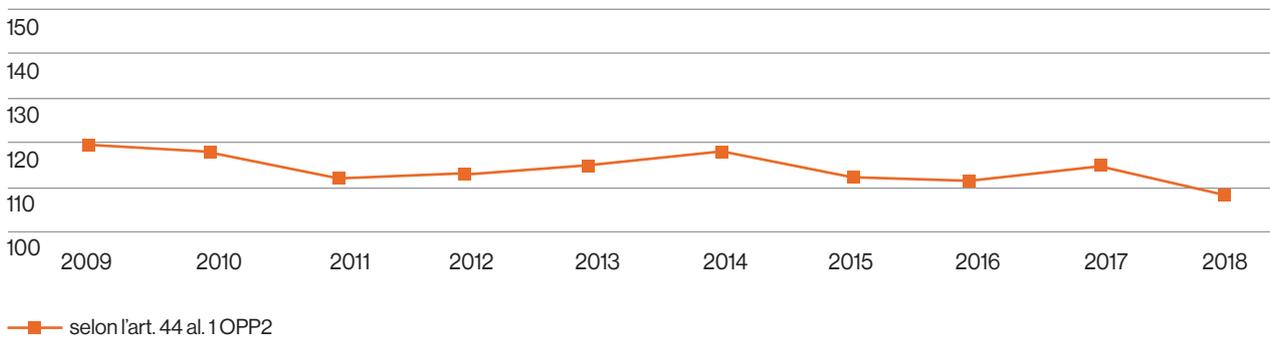
Les comptes mettent en relation la fortune et le *capital de prévoyance* (y compris les provisions techniques) de 11 780 millions de francs nécessaires au 31 décembre 2018 et calculés selon des principes actuariels reconnus. Outre ces engagements, nous devons disposer de

réserves de fluctuation de valeurs pour faire face aux risques spécifiques des marchés à la base de tout placement, afin d'assurer la tolérance au risque financier de la Caisse de pensions.

Le rapport entre les fonds liés et les fonds libres donne le *taux de couverture*. En application des modalités utilisées pour cet indicateur essentiel, selon l'art. 44, al. 1 OPP2, le taux de couverture atteint 108.5%. Cela signifie d'une part que les réserves pour fluctuation des valeurs ne se situent pas au niveau prescrit, autrement dit que la capacité de risque est restreinte dans le cadre de la stratégie de placement. D'autre part, il n'y a pas de fortune libre disponible. Le taux de couverture reflète également les renforcements considérables effectués au cours des dernières années de la base de

capital sur laquelle reposent les engagements de rentes (en dernier lieu fin 2017 avec l'ajustement du taux d'intérêt technique à 2.0%), de même que les réserves supplémentaires qui ont dû être constituées pour financer les apports de compensation liés à l'ajustement du taux de conversion (avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016). Toutes ces mesures ont eu pour but de tenir compte de manière systématique de la faiblesse persistante des taux d'intérêt et de l'augmentation constante de l'espérance de vie.

### Evolution du taux de couverture 2009–2018, en %

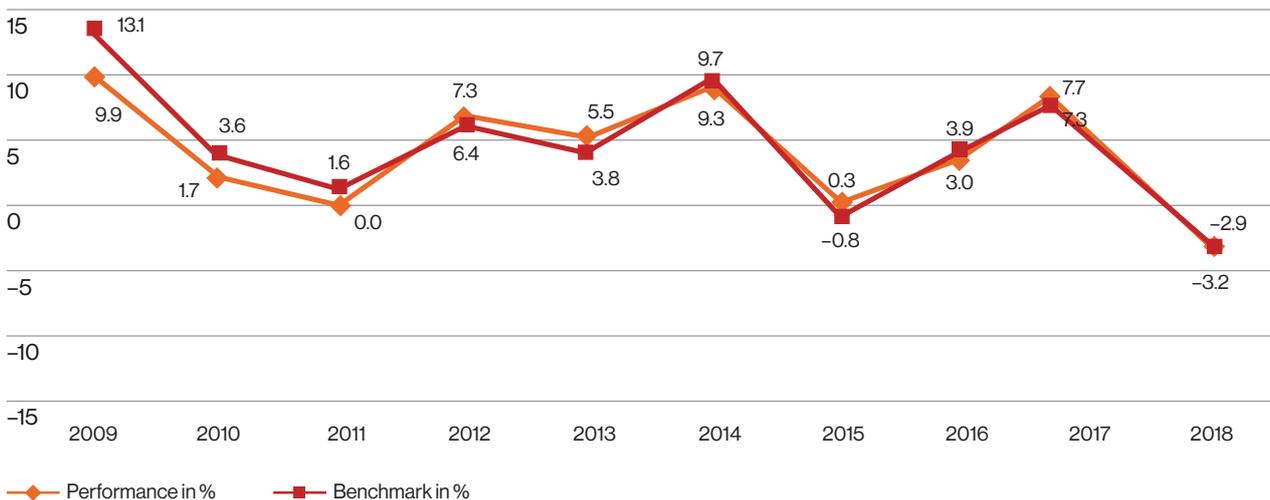


### Performance 2018

Le quatrième trimestre de l'année sous revue a été marqué par des incertitudes sur la croissance économique mondiale, des situations géopolitiques précaires et par le quatrième relèvement du taux directeur par la banque centrale américaine Fed l'an passé. La Banque centrale européenne a mis un terme à son programme d'achats d'actifs à la fin de l'année. Au lieu de l'accélération de fin d'année escomptée, les pertes de cours survenues fin septembre sur les marchés des actions ont continué à s'étendre. Compte tenu d'intérêts en hausse et du bas niveau des spreads pour les obliga-

tions d'entreprises, la pression s'est maintenue sur les placements en obligations.

Avec des contributions négatives de la plupart des catégories d'actifs, à l'exception de l'immobilier, la performance globale de la *Caisse de pensions Novartis 1* s'est située à -3.21% et a ainsi manqué de 28 points de base la valeur comparative de référence (de -2.93%).



**Souhaitez-vous des compléments  
d'information?**

Vous pouvez obtenir les comptes annuels 2018 dans leur version intégrale auprès de l'administration des Caisses de pensions.

Téléphone: +41 61 324 24 20  
ou par e-mail: [markus-pk.moser@novartis.com](mailto:markus-pk.moser@novartis.com)

Bâle, mars 2019

Markus Moser / Thierry Beck-Wissmann